

**DEPARTEMENT DE PEDAGOGIE
Formation à l'enseignement**

**Concours d'entrée avril 2021.
Commentaire de texte**

Vous traiterez le texte n°1 et le texte n°2

Texte n° 1

Pascal Simonet, invité à parler de la transmission du geste artistique, note : « ... Le principe d'une « transmission » en ligne directe du geste de métier par un expert sachant [...] a été discuté et critiqué [...]. La transmission standardisée du geste n'est-elle pas trop exclusivement organisée à la fois sur le registre personnel du formateur (« fais comme moi ») et sur le registre impersonnel de la manière standardisée de faire (« le bon geste ») ? Est-ce que ce ne sont pas là deux écueils souvent rencontrés dans les dispositifs de formations professionnelles [ou amateurs] ? Ce sont en tout cas les écueils qu'ont cherché à éviter ces [artistes-enseignants] sans toujours pouvoir y parvenir complètement. Comment penser une transmission des gestes sur les différents registres du métier [de professeur de musique] ? »

Simonet, P. (2019). La transmission du geste, une question de développement. Contribution d'un psychologue du travail (27-46). In Terrien, P., Güsewell, A., Vivien, R., *Didactique de la musique instrumentale. Entre tâche et activité*. Paris, L'Harmattan.

Question

Vous argumenterez vos réponses aux questions posées dans le texte à partir d'exemples précis pris dans l'enseignement musical.

**DEPARTEMENT DE PEDAGOGIE
Formation à l'enseignement**

**Concours d'entrée avril 2021.
Commentaire de texte**

Vous traiterez le texte n°1 et le texte n°2

Texte n° 2

« J'avais déjà assisté à la répétition, avant-hier, mais j'avais pris la fuite à la fin du Kyrie. Je n'ai, de ma vie, rien entendu de pareil. C'est souvent discordant, et il [le compositeur Vogler] traite les tons de telle manière qu'on a l'impression que tout est tiré par les cheveux ; non pas que cela vaille la peine d'ailleurs, il ne le fait pas de manière personnelle, mais très grossièrement. Et je ne parle pas du développement des idées. J'affirme simplement qu'il est impossible qu'une messe de Vogler puisse plaire à un Compositeur digne de ce nom. Voici que j'entends une idée qui n'est pas mauvaise - oui, mais elle ne le restera certainement que peu de temps, elle deviendra bientôt ...belle ? ... Dieu nous en préserve ! Mauvaise et très mauvaise, et cela de deux ou trois manières, de sorte qu'à peine une idée a-t-elle commencé à se développer qu'il y ajoute autre chose et la gêne ; ou il ne mène pas l'idée à une conclusion naturelle pour qu'elle reste bonne ; ou bien elle ne se trouve pas à l'endroit adéquat ; ou finalement, elle est corrompue par l'instrumentation. Voilà la musique de Vogler ».

(Mozart à son père, lettre du 20 Novembre 1777)

« Le mieux est lorsqu'un bon compositeur, qui connaît le théâtre et est lui-même en mesure de faire des propositions, retrouve un poète intelligent, un vrai phénix. Dans ce cas, on n'a rien à redouter de l'accueil réservé par les ignorants. Les poètes me font un peu penser aux trompettistes avec leurs trucs professionnels ! Si nous autres compositeurs devons suivre les règles à la lettre (règles qui étaient jadis valables quand on ne connaissait rien de mieux) nous ferions de la musique aussi médiocre qu'ils font des livrets inaptes ».

(Mozart à son père, lettre du 13 octobre 1781)

« Pour m'exercer, j'ai également écrit l'air Non, so d'onde viene, etc., que [Johann Christian] Bach a si joliment composé. Je connais si bien celui de Bach et il me plaît tant que je l'ai toujours à l'oreille ; j'ai voulu essayer si, malgré tout, je ne serais pas en mesure d'écrire une Aria qui ne ressemble en rien à celle de Bach ? Et elle ne lui ressemble pas du tout, vraiment pas ».

(Mozart à son père, lettre du 28 février 1778)

W.A. Mozart, Correspondance, éd ; Flammarion, Harmoniques, Paris, 1987

Questions

Mozart n'a jamais laissé d'écrits théoriques mais ces différents passages extraits de sa Correspondance peuvent donner quelques aperçus de ce qu'il pense de son métier et permettre d'en déduire, éventuellement, des préceptes esthétiques.

Après avoir contextualisé les propos du compositeur, vous essayerez de les cerner et de répondre à quelques-unes des interrogations posées par le texte : qu'est-ce qu'un compositeur « digne de ce nom » ? Comment ou qu'est-ce qui permet de prononcer un jugement de valeur en art ? A quoi servent les règles ? Faut-il en édicter ? Quelles sont leur pertinence ?

Vous pourrez prendre, si vous le souhaitez, des exemples empruntés à d'autres périodes de l'histoire de la musique ou d'autres domaines artistiques et littéraires.